

du côté est de la rivière à Edmundston vers le sud, \$10,000; Moncton—quai—agrandissement du, \$16,000; Mill's-Point—quai, \$5,000; North-Head, Grand-Manan—quai brise-lames à l'anse lag—pour terminer les travaux, \$19,000; Petit-Rocher—brise-lames, y compris raccordement avec la rive—crédit supplémentaire (à voter de nouveau, \$7,600), \$27,800; Pink-Rock (baie de Shepody)—prolongement du quai, \$5,000; rivière Saint-Jean—prolongement du quai à Lincoln, \$950; Richibouctou (port de)—prolongement de la jetée nord, etc.—crédit supplémentaire (à voter de nouveau), \$3,800; Richibouctou—quai, \$2,000; quai de Sainte-Marie—nouveaux abords, \$1,000; rivière Saint-Nicolas—élargissement du quai Robertson, \$1,700; quai de Saint-George ou du Magasin-Rouge—réparations, \$1,800, pour l'année finissant le 31 mars 1908.

41. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les provinces maritimes en général:—Achat de bois créosoté pour travaux dans les provinces maritimes en général, pour l'année finissant le 31 mars 1908.

42. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent trente-cinq mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour Québec:—Anse à la barbe—brise-lames, \$5,000; Anse aux Gascons—quai, \$4,000; Batiscan—dragage des abords du quai de la Compagnie de navigation de Richelieu et Ontario, \$13,000; Berthier (en bas)—quai—réparations, \$1,000; Cacouna—quai—renouvellement du planchéage, \$1,500; canton de Fabre, lac Témiscamingue—pour terminer le quai (à voter de nouveau), \$250; Cap-Saint-Ignace—quai, \$5,000; Chicoutimi—amélioration du port, \$8,000; Douglas-town—jetée—allonge, \$5,000; Doucet's-Landing—quai de pilotis—crédit supplémentaire, \$500; East-Templeton—quai (à voter de nouveau crédit périmé de \$6,500), \$7,500; Grande-Rivière—quai—réparations, \$2,500; île Perrot—réparations au quai, côté nord, \$1,000; Kamouraska—quai—réparations, \$1,200; Knowlton-Landing—réparations au quai, \$1,800; lac Aylmer—quai à Garthby, \$3,000; lac Mégantic—jetées, \$7,000; lac Saint-François—quais—crédits supplémentaires, \$6,800; La-Tuque—quai sur la rivière Saint-Maurice, \$4,000; Les Eboulements—quai—pour réparer les dommages causés par la tempête du 16 novembre 1906, \$1,600; brise-lames de l'île de la Madeleine—crédit supplémentaire, \$12,000; Malbaie—abri pour bestiaux, \$4,000; Matane—brise-lames et jetée-débarcadère—réparations, \$5,000; Nicolet (port de)—réparations à la jetée à l'embouchure de la rivière et dragage, \$5,000; Pointe Piché—lac Témiscamingue—quai de pilotis, \$8,450; Pointe Saint-Pierre—brise-lames—jetée—abords, \$500; Pointe-à-Brousseau—brise-lames, \$2,000; Repentigny—quai—pour terminer les travaux, \$2,500; rivière Richelieu—améliorations pour prévenir les débordements périodiques, etc., \$10,000; Rigaud—quai, \$3,100; quai de Rimouski—draguer abords, etc., \$40,000; rivière Richelieu—brise-glaces à Saint-Jean (à voter de nouveau), \$2,000; fleuve Saint-Laurent, Laprairie—brise-glaces à l'embouchure de la rivière Saint-Jacques, \$6,500; rivière Saint-François—améliorations et réparations relatives aux brise-glaces, murs de revêtement, etc. (à voter de nouveau), \$4,000; rivière Ouelle—dragage, \$25,000; rivière Ticouabé—quai—quai à Saint-Méthode, etc., \$1,000; rivière Yamaska (écluse et barrage) —renouvellement et réparations au barrage latéral et au pont à travers le «Petit Chenal», \$1,550; rivière Batiscan—amélioration du rapide Manitou (à voter de nouveau), \$1,200; rivière Saint-Louis—améliorations, \$7,000; rivière Blondelle—redresser le chenal de la rivière pour les fins de la navigation, \$2,200; Rivière-du-Loup (en haut)—dragage et autres améliorations à l'embouchure—crédit supplémentaire, \$5,000; Rivière-du-Lièvre (écluse et barrage)—réparations et réfections à l'écluse, etc., \$6,500; quai de Roberval—réparations et réfections, \$1,000; Squateck—quai du côté est du lac Témiscouata, \$1,000; Sainte-Anne de la Pocatière—prolongement du quai, \$5,600; Sainte-Anne du Saguenay—quai—réparations générales, \$1,000; Saint-Alphonse de Bagotville—allonge au quai du côté sud, \$8,000; Saint-André de Kamouraska—quai—prolongement, \$6,400; quai de Saint-Blaise sur la rivière Richelieu—améliorations et réparations, \$800; Saint-Charles—quai sur la rivière Richelieu, \$4,800; Saint-François, île d'Orléans—abords du bloc isolé—pour terminer les travaux, \$9,000; Saint-Ignace de Loyola—quai du côté sud de l'île Saint-Ignace, \$8,000; Saint-Jean-Port-Joli—jetée—réparations,